



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité publique

Question au Gouvernement n° 3141

Texte de la question

SÉCURITÉ

M. le président. La parole est à M. François Rochebloine, pour le groupe Nouveau Centre.

M. François Rochebloine. Monsieur le président, mes chers collègues, en l'absence de M. le ministre de l'intérieur, ma question s'adresse à M. le ministre chargé des collectivités territoriales.

La sécurité reste l'une des préoccupations majeures de nos concitoyens. C'est pourquoi le groupe Nouveau Centre a toujours montré son attachement au renforcement des moyens accordés à nos forces de l'ordre.

La sécurité est d'abord une mission de l'État. C'est ce qu'a rappelé M. le ministre de l'intérieur lors de récentes déclarations, reconnaissant qu'il fallait " travailler à améliorer la relation entre les policiers et la population " et que " la police et la gendarmerie [devaient] reprendre des contacts systématiques avec la population ".

Monsieur le ministre, sur le terrain, la situation est, vous le savez, souvent difficile. Trop de nos concitoyens connaissent la peur ou sont victimes de la délinquance. Dois-je vous rappeler les problèmes que nous rencontrons dans de nombreux départements, dont le mien, la Loire, particulièrement dans la vallée du Gier ? Pourtant, Saint-Chamond compte un commissariat à demi fermé pour une population de 40 000 habitants. En outre, les effectifs sont insuffisants, notamment la nuit. Il faut saluer le travail réalisé par les forces de l'ordre dans des conditions aussi précaires. À Saint-Chamond, il n'y a toujours pas de vidéo-protection. (*" Oh ! " sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Il est regrettable que, pour des raisons idéologiques, certaines communes se refusent à utiliser cet outil, qui a démontré pourtant toute son efficacité. Monsieur le ministre, comment comptez-vous intervenir pour surmonter ces résistances ?

Par ailleurs, il est urgent de renforcer la présence de la police dans nos quartiers et sur la voie publique ; il y va de la crédibilité de l'État.

Enfin, quelles décisions comptez-vous prendre pour assurer rapidement le redéploiement indispensable des effectifs de police dans nos communes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC.*)

M. le président. La parole est à M. Philippe Richert, ministre chargé des collectivités territoriales.

M. Philippe Richert, *ministre chargé des collectivités territoriales*. Monsieur le député, vous avez raison de souligner que la sécurité est une mission centrale de l'État. C'est la mission permanente du ministre de l'intérieur que de répondre aux attentes légitimes de nos concitoyens en termes de sécurité, et vous savez combien cette mission tient à coeur à Claude Guéant.

Vous m'interrogez plus particulièrement sur la situation de la délinquance dans la vallée du Gier. Ainsi que vous l'avez souligné, il faut saluer le travail des forces de l'ordre dans cette circonscription de police. En effet, leur implication et la pertinence de leur action ont permis, en 2010, une baisse de 8,1 % des atteintes aux biens et de 5,3 % des escroqueries et infractions économiques et financières. Cette baisse, je tiens à le dire, se confirme dans les premiers mois de 2011. Dans le domaine des violences aux personnes, les efforts doivent être poursuivis. Les plans d'action de lutte contre le trafic de drogue, les cambriolages et les bandes sont notamment des outils à la disposition des forces de sécurité.

S'agissant de la vidéo-protection, nous encourageons, comme vous, le développement d'un outil qui a encore fait ses preuves récemment, en Seine-Saint-Denis, suite à l'agression barbare d'un jeune à Noisy-Le-Sec. Ceux qui, hier encore, fustigeaient ces moyens doivent bien se rendre à l'évidence : ce sont des moyens efficaces de lutte contre la délinquance et d'identification.

En ce qui concerne l'état des locaux du commissariat de Saint-Chamond, une solution de relogement de ce commissariat est actuellement recherchée, afin de regrouper l'ensemble des effectifs de Saint-Chamond et de Rive-De-Gier, solution à laquelle vous serez naturellement associé. Je sais, du reste, que vous participerez très prochainement à une rencontre organisée au ministère de l'intérieur afin d'évoquer ces sujets de vive voix et de façon concrète.

Soyez assuré, monsieur le député, que, tant dans la lutte contre l'insécurité que pour l'amélioration des conditions de travail des policiers, l'État sera attentif et vigilant. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes NC et UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3141

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : Collectivités territoriales

Ministère attributaire : Collectivités territoriales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 avril 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 avril 2011